



Bénédition des cartables

Newsletter n°1 : du mercredi 6 au dimanche 17 septembre 2017

Editorial :

L'été s'achève et c'est au début de mois de septembre - qui verra les premiers jours d'automne - que les enfants reprennent – avec joie pour certains ou dans la nostalgie des jours tranquilles pour d'autres - le chemin de l'école.

Jeunes et moins jeunes, chacun reprend ses habitudes laissées pour un temps de côté : le travail, les incessants trajets, les diverses activités... A la rentrée, la frénésie l'emporte, chacun se pomponne : les souliers sont cirés, les têtes bien coiffées, le cartable est bien rangé. A l'intérieur bien alignés, les pages blanches des blocs de feuilles et cahiers attendent d'être marquées par les soigneuses petites mains des écoliers... Ce soin tout particulier accordé à ce moment qui revient tous les ans, montre certainement que nous avons besoin, chacun à notre mesure, d'un nouveau départ où « la page blanche » serait peu à peu remplie de façon plus belle encore – oui c'est promis ! - que l'année précédente.

L'Eglise propose de marquer ce nouveau départ par la bénédiction des cartables. Cette pratique suscite évidemment l'engouement, c'est pourquoi il est bon d'en rappeler toute son importance et sa portée.

On peut définir une bénédiction en partant de sa racine latine : *bene dicere*, « dire du bien ». « C'est la manière dont Dieu voit le monde, dès le récit de la Création ». En ce sens, les bénédictions rituelles sont « la manifestation de la bénédiction divine » : « Dieu nous bénit, et en retour, nous le bénissons ». Dans l'Écriture, la bénédiction est d'abord l'acte de Dieu qui dit, veut et réalise notre bien ; pour Lui, le dire et le faire sont identiques. « La bénédiction divine commence avec la création par le Verbe, qui est la Parole; elle trouve son aboutissement dans le mystère du Verbe incarné, mort et ressuscité pour nous » : celle-ci se manifeste par les bénédictions qui sont des actions liturgiques. En tant que telles, elles portent les chrétiens à louer Dieu et les mettent en état d'atteindre l'effet principal des sacrements et de bien sanctifier les diverses circonstances de la vie », le rituel des bénédictions.

Que peut-on bénir ?

On peut bénir tout ce qui dit Dieu ou l'Évangile. Mais à part de rares cas, l'on peut tout bénir car tout sort de la main de Dieu. Plus largement, si l'on peut bénir des objets, l'Eglise rappelle que, à travers eux, est d'abord bénie la personne qui s'en servira. Ainsi, à la rentrée, en plus du cartable, c'est l'élève et le travail qu'il fournira au cours de l'année scolaire qui sont présentés à Dieu.

Aussi, vous êtes tous invités, parents et enfants, à emmener vos cartables et sacs de travail (attachés case et sacs à main) :

- à la messe de 18h aux Milles le vendredi 15 septembre prochain – notamment les élèves de l'école Sainte-Bernadette.
- le vendredi 7 octobre à l'école Saint-François lors de la fête de l'école.
- le samedi 14 à 18h30 à l'église de Luynes et le dimanche 15 octobre à l'église des Milles.

Les bénédictions sont données traditionnellement par les prêtres. Les laïcs, « en vertu du sacerdoce commun dont ils ont reçu la charge à leur baptême et leur confirmation, peuvent célébrer certaines bénédictions », souligne le Livre des Bénédictions. C'est ainsi le cas pour les parents, encouragés à bénir leurs enfants. A l'occasion de la rentrée scolaire, le père ou la mère de famille peut dire une courte prière de bénédiction et marquer son enfant du signe de la croix, au moment où l'enfant part à l'école : « Seigneur, bénis mon enfant qui part à l'école ». On peut dire ensuite un *Notre Père* ou un *Je Vous Salue Marie*.

Père Henri de MENOUE

Contact de la paroisse :

Téléphone : 04.42.24.21.61

Mail : paroisse.luynes.milles.duranne@gmail.com

Agenda paroissial

| | | |
|---|--------------|---|
| <i>Mercredi 6 septembre 2017</i> | 8h | <u><i>Mercredi, 22^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Laudes et messe à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |
| <i>Jeudi 7 septembre 2017</i> | 18h | <u><i>Jeudi, 22^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Vendredi 8 septembre 2017</i> <i>Nativité de la Vierge Marie, fête</i> | 11h30 18h | <u><i>Vendredi, 22^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe au Thubet Messe des enfants à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |
| <i>Samedi 9 septembre 2017</i> | 9h 18h | <u><i>Samedi, 22^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes Messe dominicale anticipée à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Dimanche 10 septembre 2017</i> | 10h30 | <u><i>23^{ème} dimanche du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |
| <i>Lundi 11 septembre 2017</i> | 18h | <u><i>Lundi, 23^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Mardi 12 septembre 2017</i> | 8h30 | <u><i>Mardi, 23^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Mercredi 13 septembre 2017</i> <i>Saint Jean Chrysostome, évêque et docteur de l'Eglise</i> | 8h | <u><i>Mercredi, 23^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Laudes et messe à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |
| <i>Jeudi 14 septembre 2017</i> <i>La Croix Glorieuse, fête du Seigneur</i> | 18h | <u><i>Jeudi, 23^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Vendredi 15 septembre 2017</i> <i>Notre-Dame des Douleurs</i> | 11h30 18h | <u><i>Vendredi, 23^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe au Thubet Messe des enfants à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles et bénédiction des cartables. |
| <i>Samedi 16 septembre 2017</i> <i>Saint Corneille, pape et Saint Cyprien, évêque, martyrs</i> | 9h 18h30 | <u><i>Samedi, 23^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Saint-Georges de Luynes Messe dominicale anticipée à l'église Saint-Georges de Luynes |
| <i>Dimanche 17 septembre 2017</i> | 10h30 | <u><i>24^{ème} dimanche du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles |

Adoration silencieuse du Saint-Sacrement et possibilité de confession

1h avant les messes du mardi et du samedi matin

Baptêmes de la semaine

| | | |
|-----------------------------------|------------|--|
| <i>Samedi 9 septembre 2017</i> | 11h 12h | Baptême de Lili GILBERT et d'Elio ROATTA aux Milles Baptême de Kilian HOURMANT aux Milles |
| <i>Dimanche 17 septembre 2017</i> | 12h | Baptême de Catalina GUIDONI aux Milles |

Bénédiction des cartables (sacoches de travail, attachés case et sacs à main) :

- Vendredi 15 septembre 2017 : 18h à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles (notamment pour les élèves de l'école Sainte-Bernadette)
- Vendredi 7 octobre 2017 : à l'école Saint-François de Luynes lors de la fête de l'école
- Samedi 14 octobre 2017 : 18h30 à l'église Saint-Georges de Luynes
- Dimanche 15 octobre 2017 : 10h30 à l'église Sainte Marie-Madeleine des Milles